

Case Study - CPC Driver in the EU

A focus on France

Brussels, 28 January 2010

Danielle CARMINE



Un dispositif en trois volets:

- Une qualification initiale avec une formation longue ou une formation courte et un examen
- Une formation continue tous les cinq ans
- Une formation spécifique pour permettre la mobilité intersectorielle

Des formations longues de plus de 280h: CAP, BEP, TP

Elles sont destinées:

- aux jeunes scolarisés dans les lycées professionnels qui préparent un diplôme de l'éducation nationale en 1 ou 2 ans (CAP/BEP de conducteur)
- aux adultes qui préparent un diplôme du ministère de l'emploi en 3 ou 6 mois (Titre professionnel de conducteur)

Elles permettent de conduire, selon le cas, dès 18 ans un camion de +3,5t et dès 21 ans un car de plus de 9 places

- Ces formations longues incluent la formation au permis de conduire lourd et super lourd (catégorie C et EC ou D et ED)
- Elles développent un programme qui comporte un enseignement théorique (matières générales et spécifiques transport) et un enseignement pratique de la conduite (au min. 20 heures de conduite individuelle sur route dont 8h sur un simulateur).
- Elles sont sanctionnées par un examen sur toutes les parties du programme (pratique et théorique)

Une formation courte de 140 heures: la FIMO

Elle est ouverte aux personnes :

- âgées de 21 ans
- titulaires d'un permis de conduire de la catégorie C ou D

Elle permet de conduire, selon le cas :

- dès 21 ans un camion de plus de 3,5t ou un car de plus de neuf places sur des parcours de ligne inférieurs à 50 kms
- dès 23 ans un car de plus de neuf places sans restriction de parcours

- Le programme de la FIMO comporte une partie théorique et une partie pratique avec au moins 10 h de conduite individuelle sur route (dont 4h sur un simulateur)
- Elle est sanctionnée par un contrôle continu pour la partie pratique et par un QCM de 60 questions pour la partie théorique

Une formation tous les cinq ans: la FCO

- 35 heures réalisées
- en 5 jours consécutifs ou en 2 sessions de 3 jours puis 2 jours consécutifs effectués sur une période de 3 mois
- pendant le temps habituel de travail (pas durant le WE)
- Le programme comporte une partie théorique et une partie pratique avec 2h. de conduite individuelle (dont 0h30 sur un simulateur)
- Ce stage peut être effectué par anticipation dans les 6 mois qui précèdent son échéance sans changer cette date d'échéance
- Pas d'évaluation finale du stage

Une formation pour changer de secteur : la Passerelle

- Formation unique de 35 heures consécutives
- Permet à tout conducteur titulaire des permis C et D et de la qualification initiale d'un secteur (marchandises ou voyageurs) d'accéder à l'autre secteur
- Un programme spécifique sur le secteur choisi avec une partie théorique et une partie pratique avec 2h30 de conduite individuelle sur route (dont 0h30 sur un simulateur)
- Sanctionnée par un contrôle continu sur la pratique et un QCM de 40 questions sur la théorie

Toutes les formations peuvent être réalisées partiellement sur un simulateur

Le simulateur doit:

- Restituer un environnement réaliste avec notamment une cabine réelle soumise à des mouvements d'accélération, une restitution visuelle à 180°, la restitution sonore du monde extérieur
- Proposer des situations pédagogiques très diverses
- Permettre d'exercer un suivi de chaque stagiaire

La carte de qualification



A l'issue des formations , chaque conducteur reçoit la carte de qualification qui a été fabriquée et délivrée par l'organisme qui a reçu délégation de l'Etat

Les formations sont réalisées :

- Dans des établissements scolaires: 25 sites
- Dans des centres de formation agréés par les autorités régionales compétentes: 180 centres
- Dans les entreprises par des formateurs internes qui agissent en liaison et sous le contrôle d'un centre de formation agréé: les moniteurs d'entreprise

Pour être agréé, un centre de formation doit:

- Réaliser des formations diplômantes ou longues de conducteur routier depuis 2 ans au moins
- Satisfaire aux conditions d'un cahier des charges qui impose des moyens en matériels et en personnel suffisants
- S'assurer que ces formateurs répondent aux exigences fixées par le cahier des charges

Profil des formateurs et des moniteurs d'entreprise:

- Etre agé de 25 ans au moins
- Avoir le permis C et/ou le permis D
- Etre titulaire d'un diplôme de conducteur routier ou du BEPECASER ou avoir un expérience en qualité de conducteur routier d'au moins 3 ans
- Avoir suivi les formations nécessaires, notamment en matière de pédagogie



Financement:

- Pour les formations initiales : essentiellement des fonds publics avec une taxe assise sur les immatriculations des véhicules utilitaires et les financement liés aux dispositifs d'aide à l'emploi
- Pour les formations continues: les employeurs avec les fonds mutualisés de la formation professionnelle

Cout:

FIMO: environ 2500 euros;

FCO: environ 400 euros

THANK YOU!

2010 Driver Competence
Seminar, Brussels,
Belgium